Conditions d'utilisation des fournisseurs

Conditions d'utilisation des bons de commande

Les conditions d'utilisation suivantes (collectivement, les « Conditions d'utilisation ») s'appliquent à l'achat de Produits et/ou de Services (tels que définis dans les Conditions d'utilisation) par INC Research, LLC et l'une de ses filiales ou sociétés juridiques affiliées, chacune étant une société du groupe Syneos Health™ (« Syneos Health »), auprès du vendeur de ces Produits et/ou Services (le « Vendeur »). Si Syneos Health achète à la fois des Produits et des Services au Vendeur, chaque ensemble de Conditions d'utilisation s'applique aux produits livrables respectifs.

Les Conditions d'utilisation <u>ne s'appliquent pas si</u> Syneos Health et le Vendeur ont conclu ou concluent un accord écrit pour l'achat de Produits et/ou de Services. Si Syneos Health et le Vendeur ont conclu ou concluent un accord écrit, les dispositions de cet accord prévaudront et les Conditions d'utilisation énoncées ci-dessous ne s'appliqueront pas.

Sous réserve de ce qui précède :

Conditions d'utilisation applicables à l'achat de services

Les conditions d'utilisation suivantes (collectivement, les « <u>Conditions d'utilisation</u> ») s'appliquent à l'achat de Services (tels que définis ci-dessous) par INC Research, LLC et l'une de ses filiales ou sociétés affiliées, chacune étant une société du groupe Syneos Health (« <u>Syneos Health</u> ») auprès du vendeur de ces Services (le « <u>Vendeur</u> »), à moins que Syneos Health et le Vendeur n'aient conclu ou ne concluent un accord écrit pour l'achat des Services. Si Syneos Health et le Vendeur ont conclu ou concluent un accord écrit, les dispositions de cet accord prévaudront et les Conditions d'utilisation énoncées ci-dessous ne s'appliqueront pas.

- 1. Généralités. Les présentes Conditions d'utilisation (y compris tout document joint ou incorporé par référence) constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et régissent l'achat des Services (tels que définis ci-dessous) indiqués dans la Commande émise par Syneos Health à l'intention du Vendeur. Les présentes Conditions d'utilisation remplacent tout accord écrit ou oral antérieur. Aucune pratique commerciale ni aucun usage du commerce ne peut modifier les présentes Conditions d'utilisation. Toute filiale ou société affiliée légale de Syneos Health peut utiliser les présentes Conditions d'utilisation pour acquérir des Services. Les présentes Conditions d'utilisation limitent expressément l'acceptation du Vendeur aux conditions énoncées dans le présent document. Le Vendeur peut fournir un accusé de réception de commande pour confirmer son acceptation ou un avis de refus pour refuser les présentes Conditions d'utilisation telles qu'elles sont présentées. À cet égard, le temps est un facteur essentiel.
- 2. Description des Services. Le Vendeur fournit les services décrits dans le Bon de commande émis par Syneos Health (les « <u>Services</u> »). Dans la mesure où les services aboutissent à des documents, produits de travail ou autres matériaux livrés à Syneos Health en vertu des présentes conditions ou préparés par ou au nom du Vendeur dans le cadre de l'exécution des services (collectivement, les « <u>Produits livrables</u> »), le Vendeur doit exécuter et fournir en temps voulu tous les Services et Produits livrables tels que décrits dans les présentes Conditions d'utilisation et dans toutes les instructions écrites de Syneos Health.
- 3. Relation. La relation entre les parties est celle d'entrepreneurs indépendants. Aucune disposition des présentes conditions d'utilisation ne peut être interprétée comme créant une agence, un partenariat, une coentreprise ou toute autre forme d'entreprise commune, d'emploi ou de relation entre les parties, et aucune d'entre elles n'a le pouvoir d'engager l'autre de quelque manière que ce soit.



- 4. Durée/résiliation. Les présentes Conditions d'utilisation entrent en vigueur à la date du Bon de commande (la « <u>Date d'entrée en vigueur</u> ») et se poursuivra jusqu'à l'achèvement des Services, à moins qu'il n'y soit mis fin de la manière décrite ci-dessous. En cas de résiliation des présentes Conditions d'utilisation, la seule obligation de Syneos Health à l'égard du Vendeur consistera à payer au Vendeur tous les frais relatifs aux Services réalisés et alors dûment dus au Vendeur. Les présentes Conditions d'utilisation peuvent être résiliées dans les conditions suivantes :
 - a) Syneos Health peut résilier les présentes Conditions d'utilisation immédiatement sur notification écrite au Vendeur si l'essai clinique concerné a été interrompu ou suspendu par le promoteur concerné; ou
 - b) Syneos Health peut résilier les présentes Conditions d'utilisation sans motif à tout moment au cours de la durée de ces Conditions d'utilisation en adressant au Vendeur un préavis écrit de trente (30) jours.

5. Obligations du Vendeur. Le Vendeur doit :

- a) maintenir toutes les licences et autorisations nécessaires et se conformer à toutes les lois applicables aux Services;
- b) maintenir des dossiers complets et exacts relatifs à la fourniture des Services; Pendant la durée des présentes Conditions d'utilisation et pendant une période d'un (1) an par la suite, sur demande écrite de Syneos Health, le Vendeur autorise Syneos Health à inspecter ces dossiers et à procéder à un audit du Vendeur dans le cadre de la fourniture des Services;
- c) obtenir le consentement écrit de Syneos Health avant de sous-traiter toute partie des Services. Si Syneos Health approuve la participation d'un sous-traitant (un « Sous-traitant autorisé »), le Vendeur doit conclure un accord avec le Sous-traitant autorisé qui contient des conditions d'utilisation substantiellement similaires à celles énoncées dans le présent document. Le Vendeur reste pleinement responsable de l' exécution des Services par un sous-traitant, comme s'il avait luimême exécuté les Services.
- 6. **Propriété intellectuelle.** Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur, les brevets, les divulgations de brevets et les inventions (brevetables ou non), les marques de commerce, les marques de service, les secrets commerciaux, le savoir-faire et autres informations confidentielles, l'habillage commercial, les noms commerciaux, les logos, les dénominations sociales et les noms de domaine, ainsi que tout le fonds commercial qui y est associé, les œuvres dérivées et tous les autres droits (collectivement, les « <u>Droits de propriété intellectuelle</u> ») relatifs à tous les Produits livrables sont la propriété exclusive de Syneos Health ou de la personne qu'elle a désignée à cet effet. Par les présentes, le Vendeur cède irrévocablement et fera en sorte que le personnel du Vendeur ou les Sous-traitants autorisés cèdent irrévocablement à Syneos Health ou à son représentant, dans chaque cas, tous les droits, titres et intérêts dans le monde entier sur les Produits livrables, y compris tous les Droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent.
- 7. **Déclarations et garanties.** Le Vendeur déclare et garantit à Syneos Health que :
 - a) Il exécute les Services en faisant appel à du personnel possédant les compétences, l'expérience et les qualifications requises et en faisant preuve de professionnalisme et d'esprit d'entreprise, conformément aux meilleures normes industrielles pour des services similaires, et il consacre des ressources adéquates pour remplir ses obligations au titre des présentes Conditions d'utilisation.
 - b) Il exécute les Services en conformité avec toutes les lois applicables.
 - c) Syneos Health recevra un bon titre de propriété pour tous les Produits livrables dans la mesure où les Services impliquent la création de Produits livrables.
 - d) Aucun des Services, des Produits livrables et de l'utilisation qui en est faite par Syneos Health n'enfreint ou n'enfreindra un quelconque Droit de propriété intellectuelle d'une tierce partie.
 - e) Les services et les produits livrables seront conformes à tous égards à toutes les exigences ou spécifications énoncées par Syneos Health.
- 8. **Factures.** Le Vendeur facturera à Syneos Health, sur une base mensuelle, les Services fournis. Le montant total payé au Vendeur ne doit pas dépasser le montant spécifié dans le Bon de commande sans l'accord écrit préalable de Syneos Health.



- 9. Paiement. Le paiement des factures non contestées du Vendeur est dû dans un délai de soixante (60) jours à compter de la réception de la facture par Syneos Health. Syneos Health se réserve le droit de refuser le paiement de toute facture reçue par Syneos Health plus de soixante (60) jours après l'exécution des Services facturés ou la livraison des Produits livrables. Les paiements sont facturés et effectués dans la devise indiquée dans le Bon de commande.
- Taxes. Syneos Health s'acquittera des taxes applicables et des charges gouvernementales similaires (TVA) associées aux Services, pour autant que ces taxes soient indiquées dans le Bon de commande et/ou la facture.
- 11. **Assurance.** Le Vendeur déclare et garantit qu'il dispose d'une couverture d'assurance adéquate pour l'exécution des Services.
- 12. Confidentialité. Tous les documents et informations fournis au Vendeur ou auxquels Syneos Health a donné accès, ou préparés par le Vendeur dans le cadre des Services (v compris tous les Produits livrables) à pournir en vertu des présentes (les « Informations ») resteront la propriété de Syneos Health ou de la personne désignée par elle, selon le cas, et l'original et toutes les copies de ces documents seront rapidement retournés à Syneos Health ou à la personne désignée par elle, sans demande et en bon ordre. à la résiliation ou à l'expiration des présentes Conditions d'utilisation, ou à tout autre moment à la demande de Syneos Health. Le Vendeur ne copiera ni n'utilisera les informations qu'à la seule fin de fournir les services en vertu des présentes, et toutes ces informations seront traitées de manière strictement confidentielle pendant la durée des présentes Conditions d'utilisation et après leur expiration ou leur résiliation. Le Vendeur prend toutes les mesures nécessaires pour empêcher la divulgation de ces Informations à des tiers. Cette obligation de confidentialité ne s'applique pas aux Informations dont la partie destinataire peut : (i) démontrer par des dossiers écrits qu'elle en avait connaissance avant la date de divulgation en vertu des présentes; ou (ii) qui sont maintenant ou deviendront à l'avenir de notoriété publique, sauf en cas de violation des présentes Conditions d'utilisation par la partie destinataire; et (iii) qui sont obtenues légalement par la partie destinataire auprès d'une source indépendante de la partie divulgatrice; ou (iv) qui sont divulguées par la partie divulgatrice à une tierce partie sur une base non-confidentielle. Le Vendeur demandera à chaque personne qu'il retient pour exécuter les Services pour Syneos Health en vertu des présentes Conditions d'utilisation de se conformer par écrit aux obligations de confidentialité du Vendeur.
- 13. Communication d'informations. Le Vendeur ne doit pas divulguer publiquement ou faire de la publicité sur l'existence de ces Conditions d'utilisation ou sur l'association du Vendeur avec Syneos Health, ni utiliser le nom de Syneos Health sans l'autorisation écrite préalable de Syneos Health. Le Vendeur est également tenu au secret quant à la nature des Services à fournir. Ni Syneos Health ni le Vendeur n'ont le pouvoir de faire une déclaration, une représentation ou un engagement de quelque nature que ce soit ou de prendre une mesure qui engage l'autre sans l'autorisation écrite de ce dernier.
- 14. Conformité avec les lois et les règlements. Le Vendeur doit se conformer à toutes les instructions écrites de Syneos Health, à toutes les normes professionnelles pertinentes et à toutes les lois, règles et réglementations applicables. Dans la mesure où cela est applicable, le Vendeur doit se conformer à toute méthodologie validée applicable, aux normes professionnelles de soins généralement acceptées. y compris, mais sans s'y limiter, l'International Conference on Harmonization (« ICH »), les Guidelines for Good Clinical Practices (« GCP »), la Medicines and Healthcare Products Regulatory Agency (« MHRA »), et conformément aux pratiques standard en matière d'essais cliniques sur l'homme. Le Vendeur se conformera également, dans la mesure du possible, à la loi fédérale américaine contre les pots-de-vin (42 U.S.C. § 1320a-7b) et aux règlements sécuritaires qui s'y rapportent. Si ces exigences réglementaires gouvernementales venaient à être modifiées, chaque partie s'efforcera de satisfaire aux nouvelles exigences. Le Vendeur déclare qu'il mènera ses activités dans le respect de toutes les lois anticorruption et mettra en place les procédures nécessaires et appropriées pour prévenir raisonnablement les actes de corruption de la part du Vendeur et de tous les tiers auxquels il fait appel. Nonobstant toute disposition contraire et sans limiter tout autre recours en droit ou en équité, Syneos Health peut, à sa seule discrétion, résilier ou suspendre immédiatement la commande et les présentes Conditions d'utilisation pour toute violation raisonnablement soupçonnée ou réelle de toute loi anti-corruption et antipots-de-vin applicable.



- 15. Indemnisation par le Vendeur. Le Vendeur doit indemniser, défendre et dégager Syneos Health, ses sociétés affiliées et leurs administrateurs, dirigeants, entrepreneurs, agents et employés respectifs de toute responsabilité à l'égard des pertes, coûts, réclamations, actions, poursuites et responsabilités, y compris les honoraires d'avocat raisonnables (les « Pertes ») dans la mesure où ces Pertes découlent de ou se rapportent à ce qui suit : (1) les Services ou les Produits livrables; (2) la négligence ou l'acte ou l'omission téméraire ou volontaire du Vendeur, de ses sociétés affiliées, de ses agents, de ses entrepreneurs, de ses préposés et/ou de ses employés; (3) toute violation matérielle des présentes Conditions d'utilisation par le Vendeur, ses sociétés affiliées, ses agents, ses entrepreneurs, ses préposés et/ou ses employés; ou (4) toute réclamation selon laquelle les Services ou les Produits livrables enfreignent ou détournent tout Droit de propriété intellectuelle d'une tierce partie. L'obligation d'indemnisation du Vendeur ne s'étend pas aux Pertes qui résultent : (a) de la négligence ou d'un acte ou d'une omission téméraire ou volontaire de Syneos Health, de ses sociétés affiliées, de ses agents, de ses préposés et/ou de ses employés; ou (b) de toute violation matérielle des présentes Conditions d'utilisation par Syneos Health, ses sociétés affiliées, ses agents, ses préposés et ses employés.
- 16. **Limitation de la responsabilité.** Aucune des parties n'est responsable des dommages indirects, accessoires, consécutifs ou spéciaux (y compris la perte de bénéfices, d'utilisation, de données ou d'autres avantages économiques), même s'ils ont été notifiés à l'avance. La responsabilité totale de Syneos Health sera limitée à la valeur du BON DE COMMANDE.
- 17. **Survie et divisibilité.** Toutes les conditions énoncées dans les présentes qui, par leur nature, s'étendent au-delà de l'expiration ou de la résiliation des présentes Conditions d'utilisation resteront en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplies et lieront les parties et leurs représentants légaux, successeurs et ayants droit. Si l'une des présentes Conditions d'utilisation est déclarée illégale ou inapplicable par un tribunal compétent, le reste des présentes conditions d'utilisation restera pleinement en vigueur.
- 18. **Force majeure.** Aucune des parties ne sera tenue d'exécuter les présentes Conditions d'utilisation en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou d'autres causes similaires échappant à son contrôle raisonnable. Syneos Health peut toutefois résilier les présentes Conditions d'utilisation si l'incapacité du Vendeur à s'acquitter de ses obligations se prolonge pendant plus de quinze (15) jours.
- 19. Droit applicable. Les présentes Conditions d'utilisation sont régies par les lois de la Caroline du Nord.
- 20. **Avis**. Toutes les notifications formelles ou légales requises ou autorisées en vertu des présentes Conditions d'utilisation doivent être formulées par écrit et sont réputées remises en mains propres ou déposées dans le courrier des États-Unis ou dans un service de messagerie avec possibilité de suivi, en port payé, à l'adresse suivante : Syneos Health, à l'attention de : Legal Department, 3201 Beechleaf Court, Suite 600, Raleigh, North Carolina 27604 États-Unis.
- 21. **Attribution/renonciation.** Le Vendeur ne peut céder ses droits ou déléguer ses obligations en vertu des présentes Conditions d'utilisation sans le consentement écrit préalable de Syneos Health. Aucun retard ou manquement de l'une ou l'autre des parties à agir en cas de violation ou de manquement aux présentes ne peut être interprété comme une renonciation à cette violation ou à ce manquement ou à tout manquement ultérieur à l'une des dispositions des présentes Conditions d'utilisation.

Dernière mise à jour : janvier 2018

Conditions d'utilisation applicables à l'achat de Produits

Les conditions d'utilisation suivantes (collectivement, les « <u>Conditions d'utilisation</u> ») s'appliquent à l'achat de Produits (tels que définis ci-dessous) par INC Research, LLC et l'une de ses filiales ou sociétés affiliées, chacune étant une société du groupe Syneos Healthh (« <u>Syneos Health</u> ») auprès du vendeur de ces Produits (le « <u>Vendeur</u> »), à moins que Syneos Health et le Vendeur n'aient conclu ou ne concluent un accord écrit pour l'achat des Produits. Si Syneos Health et le Vendeur ont conclu ou concluent un accord écrit, les dispositions de cet accord prévaudront et les Conditions d'utilisation énoncées ci-dessous ne s'appliqueront pas.



- 1. Généralités. Les présentes Conditions d'utilisation (y compris tout document joint ou incorporé par référence) constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et régissent l'achat des Produits (tels que définis ci-dessous) indiqués dans la Commande émise par Syneos Health à l'intention du Vendeur. Les présentes Conditions d'utilisation remplacent tout accord écrit ou oral antérieur. Aucune pratique commerciale ni aucun usage du commerce ne peut modifier les présentes Conditions d'utilisation. Toute filiale ou société affiliée légale de Syneos Health peut utiliser les présentes Conditions d'utilisation pour acquérir des Produits. Les présentes Conditions d'utilisation limitent expressément l'acceptation du Vendeur aux conditions énoncées dans le présent document. Le Vendeur peut fournir un accusé de réception de commande pour confirmer son acceptation ou un avis de refus pour refuser les présentes Conditions d'utilisation telles qu'elles sont présentées. À cet égard, le temps est un facteur essentiel.
- Description des Produits. Le Vendeur fournit les Produits décrits dans le Bon de commande.
 « Produits » désigne les équipements, fournitures, dispositifs, produits et autres matériels de ce type qui peuvent être acquis par achat, location, crédit-bail ou prêt de temps à autre.
- 3. **Relation.** La relation entre les parties est celle d'entrepreneurs indépendants. Aucune disposition des présentes conditions d'utilisation ne peut être interprétée comme créant une agence, un partenariat, une coentreprise ou toute autre forme d'entreprise commune, d'emploi ou de relation entre les parties, et aucune d'entre elles n'a le pouvoir d'engager l'autre de quelque manière que ce soit.
- 4. Durée/résiliation. Les présentes Conditions d'utilisation entrent en vigueur à la date de la Commande (la « Date d'entrée en vigueur ») et se poursuivent jusqu'à l'acceptation des marchandises conformément à la section 6, à moins qu'elles ne soient résiliées conformément aux dispositions ci-dessous. En cas de résiliation des présentes Conditions d'utilisation, la seule obligation de Syneos Health à l'égard du Vendeur consistera à lui payer tous les frais relatifs aux Produits acceptés conformément à l'article 6 et qui sont alors dûment dus au Vendeur. Les présentes Conditions d'utilisation peuvent être résiliées dans les conditions suivantes :
 - a) Syneos Health peut résilier les présentes Conditions d'utilisation immédiatement sur notification écrite au Vendeur si l'essai clinique concerné a été interrompu ou suspendu par le promoteur concerné; ou
 - b) Syneos Health peut résilier les présentes Conditions d'utilisation sans motif à tout moment au cours de la durée de ces Conditions d'utilisation en adressant au Vendeur un préavis écrit de trente (30) jours.
- 5. Livraison des Produits. La livraison des produits se fait franco bord au lieu désigné par Syneos Health. Sauf accord contraire, tous les frais d'expédition sont facturés par le Vendeur. Le Vendeur est responsable de toutes les exigences en matière d'importation, d'exportation et de douane applicables aux Produits et doit payer tous les frais et coûts liés à la livraison au lieu désigné par Syneos Health. Le Vendeur livre les Produits dans les quantités et à la ou aux dates spécifiées dans la commande ou à toute autre date convenue par écrit par les parties (la « <u>Date de livraison</u> »). Il est essentiel que les Produits soient livrés à temps. Si le Vendeur ne livre pas l'intégralité des Produits à la date de livraison, Syneos Health peut résilier immédiatement la commande en adressant un avis écrit au Vendeur et ce dernier doit indemniser Syneos Health de toute perte (telle que définie à la section 15) directement imputable au fait que le Vendeur n'a pas livré les Produits à la Date de livraison. Le titre de propriété est transféré à Syneos Health à la livraison des marchandises au lieu désigné par Syneos Health. Le Vendeur supporte tous les risques de perte ou d'endommagement des Produits jusqu'à la livraison des marchandises au lieu désigné par Syneos Health.
- 6. Acceptation des marchandises. Syneos Health disposera de dix (10) jours après la livraison des Produits pour, le cas échéant, examiner, inspecter et tester les Produits (la « <u>Période d'acceptation</u> »). Si Syneos Health ne notifie pas au Vendeur son acceptation ou son refus des Produits dans le délai d'acceptation, ces Produits seront considérés comme acceptés par Syneos Health. Si les Produits ne sont pas conformes aux spécifications à tous égards ou sont autrement non conformes, à la seule discrétion de Syneos Health, Syneos Health peut rejeter les Produits par notification écrite de rejet au Vendeur. Cette notification précisera la non-conformité. Le Vendeur doit faire de son mieux pour corriger la non-conformité et fournir à Syneos Health des Produits conformes dans les cinq (5) jours suivant la réception de cette notification, aux frais du Vendeur. Syneos Health aura le droit d'accepter ou de refuser les Produits corrigés conformément à la présente section. Si le Vendeur



- ne corrige pas la non-conformité, Syneos Health peut choisir de résilier les présentes Conditions d'utilisation, auquel cas Syneos Health aura droit au remboursement de tous les frais payés au Vendeur conformément au Bon de commande.
- 7. **Garantie des produits.** Le Vendeur garantit à Syneos Health que, pendant une période d'un (1) an à compter de la date e livraison, tous les Produits (a) sont exempts de tout défaut de conception, de matériau et de fabrication; (b) sont conformes aux spécifications, conceptions, échantillons et autres exigences applicables spécifiées par Syneos Health; (c) seront adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et fonctionneront comme prévu; (d) seront marchands; (e) seront libres de tout privilège, sûreté ou autre charge; et (f) n'enfreindront ni ne détourneront aucun brevet ou autre droit de propriété intellectuelle d'une tierce partie.
- 8. **Factures.** Le Vendeur facturera Syneos Health après l'acceptation des Produits conformément à l'article 6. Le montant total payé au Vendeur ne doit pas dépasser le montant spécifié dans le Bon de commande sans l'accord écrit préalable de Syneos Health.
- 9. Paiement. Le paiement des factures non contestées du Vendeur est dû dans un délai de soixante (60) jours à compter de la réception de la facture par Syneos Health. Syneos Health se réserve le droit de refuser le paiement de toute facture reçue par Syneos Health plus de soixante (60) jours après l'acceptation des Produits facturés. Tous les paiements sont facturés et effectués dans la devise indiquée dans le Bon de commande.
- 10. Taxes. Syneos Health s'acquittera des taxes applicables et des charges gouvernementales similaires (TVA) associées aux Produits, pour autant que ces taxes soient indiquées dans le Bon de commande et/ou la facture.
- 11. **Assurance.** Le Vendeur déclare et garantit qu'il dispose d'une couverture d'assurance adéquate pour fournir et livrer les Produits.
- 12. Confidentialité. Tous les documents et informations fournis au Vendeur ou auxquels Syneos Health, a donné accès, ou préparés par le Vendeur en rapport avec les Produits à fournir en vertu des présentes (« Informations ») resteront la propriété de Syneos Health ou de la personne désignée par elle, selon le cas, et l'original et toutes les copies de ces documents seront rapidement renvoyés à Syneos Health ou à la personne désignée par elle, sans demande et en bonne commande, à la résiliation ou à l'expiration des présentes Conditions d'utilisation, ou à tout autre moment à la demande de Syneos Health. Le Vendeur ne copiera ni n'utilisera les informations qu'à la seule fin de fournir les Produits en vertu des présentes, et toutes ces informations seront traitées de manière strictement confidentielle pendant la durée des présentes Conditions d'utilisation et après leur expiration ou leur résiliation. Le Vendeur prend toutes les mesures nécessaires pour empêcher la divulgation de ces Informations à des tiers. Cette obligation de confidentialité ne s'applique pas aux Informations dont la partie destinataire peut : (i) démontrer par des dossiers écrits qu'elle en avait connaissance avant la date de divulgation en vertu des présentes; ou (ii) qui sont maintenant ou deviendront à l'avenir de notoriété publique, sauf en cas de violation des présentes Conditions d'utilisation par la partie destinataire; et (iii) qui sont obtenues légalement par la partie destinataire auprès d'une source indépendante de la partie divulgatrice; ou (iv) qui sont divulguées par la partie divulgatrice à une tierce partie sur une base non-confidentielle. Le Vendeur demandera à chaque personne qu'il retient pour fournir des Produits à Syneos Health en vertu des présentes Conditions d'utilisation de se conformer par écrit aux obligations de confidentialité du Vendeur.



- 13. Communication d'informations. Le Vendeur ne doit pas divulguer publiquement ou faire de la publicité sur l'existence de ces Conditions d'utilisation ou sur l'association du Vendeur avec Syneos Health, ni utiliser le nom de Syneos Health sans l'autorisation écrite préalable de Syneos Health. Le Vendeur est également tenu au secret en ce qui concerne la nature des Produits à fournir. Ni Syneos Health ni le Vendeur n'ont le pouvoir de faire une déclaration, une représentation ou un engagement de quelque nature que ce soit ou de prendre une mesure qui engage l'autre sans l'autorisation écrite de ce dernier.
- 14. Conformité avec les lois et les règlements. Le Vendeur doit se conformer à toutes les instructions écrites de Syneos Health, à toutes les normes professionnelles pertinentes et à toutes les lois, règles et réglementations applicables. Dans la mesure où cela est applicable, le Vendeur doit se conformer à toute méthodologie validée applicable, aux normes professionnelles de soins généralement acceptées, y compris, mais sans s'y limiter, l'International Conference on Harmonization (« ICH »), les Guidelines for Good Clinical Practices (« GCP »), la Medicines and Healthcare Products Regulatory Agency (« MHRA »), et conformément aux pratiques standard en matière d'essais cliniques sur l'homme. Le Vendeur se conformera également, dans la mesure du possible, à la loi fédérale américaine contre les pots-de-vin (42 U.S.C. § 1320a-7b) et aux règlements sécuritaires qui s'y rapportent. Si ces exigences réglementaires gouvernementales venaient à être modifiées, chaque partie s'efforcera de satisfaire aux nouvelles exigences. Le Vendeur déclare qu'il mènera ses activités en conformité avec toutes les lois anti-corruption et mettra en place les procédures nécessaires et appropriées pour prévenir raisonnablement les actes de corruption de la part du Vendeur et de tous les tiers auxquels il fait appel. Nonobstant toute disposition contraire et sans limiter tout autre recours en droit ou en équité. S Syneos Health peut, à sa seule discrétion, résilier ou suspendre immédiatement le bon de commande et les présentes Conditions d'utilisation pour toute violation raisonnablement soupçonnée ou réelle de toute loi anti-corruption et antipots-de-vin applicable.
- 15. Indemnisation par le Vendeur. Le Vendeur indemnisera, défendra et dégagera Syneos Health, ses sociétés affiliées et leurs administrateurs, dirigeants, entrepreneurs, agents et employés respectifs de toute responsabilité en cas de pertes, coûts, réclamations, actions, poursuites et responsabilités, y compris les honoraires raisonnables d'avocat (« Pertes ») dans la mesure où ces Pertes découlent de ou sont liées à : (1) les Produits; (2) la négligence ou l'acte ou l'omission téméraire ou volontaire du Vendeur, de ses sociétés affiliées, de ses entrepreneurs, de ses préposés et/ou de ses employés ou ; (3) toute violation substantielle des présentes Conditions d'utilisation par le Vendeur, ses sociétés affiliées, ses agents, ses entrepreneurs, ses préposés et/ou ses employés. L'obligation d'indemnisation du Vendeur ne s'étend pas aux Pertes qui résultent : (a) de la négligence ou d'un acte ou d'une omission téméraire ou volontaire de Syneos Health, de ses sociétés affiliées, de ses agents, de ses préposés et/ou de ses employés ; ou (b) de toute violation matérielle des présentes Conditions d'utilisation par Syneos Health, ses sociétés affiliées, ses agents, ses préposés et ses employés.
- 16. Limitation de la responsabilité. Aucune des parties n'est responsable des dommages indirects, accessoires, consécutifs ou spéciaux (y compris la perte de bénéfices, d'utilisation, de données ou d'autres avantages économiques), même s'ils ont été notifiés à l'avance. En tant qu'acheteur de Produits, la responsabilité totale de Syneos Health est limitée à la valeur du Bon de commande.
- 17. **Survie et divisibilité.** Toutes les conditions énoncées dans les présentes qui, par leur nature, s'étendent au-delà de l'expiration ou de la résiliation des présentes Conditions d'utilisation resteront en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplies et lieront les parties et leurs représentants légaux, successeurs et ayants droit. Si une disposition des présentes Conditions d'utilisation est déclarée illégale ou inapplicable par un tribunal compétent, les autres dispositions des présentes Conditions d'utilisation resteront pleinement en vigueur.
- 18. **Force majeure.** Aucune des parties ne sera tenue d'exécuter les présentes Conditions d'utilisation en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou d'autres causes similaires échappant à son contrôle raisonnable. Syneos Health peut toutefois résilier les présentes Conditions d'utilisation si l'incapacité du Vendeur à s'acquitter de ses obligations se prolonge pendant plus de guinze (15) jours.



- 19. Droit applicable. Les présentes Conditions d'utilisation sont régies par les lois de la Caroline du Nord.
- 20. Avis. Toutes les notifications formelles ou légales requises ou autorisées en vertu des présentes Conditions d'utilisation doivent être formulées par écrit et sont réputées remises en mains propres ou déposées dans le courrier des États-Unis ou dans un service de messagerie avec possibilité de suivi, en port payé, à l'adresse suivante : Syneos Health, à l'attention de : Legal Department, 3201 Beechleaf Court, Suite 600, Raleigh, North Carolina 27604 États-Unis.
- 21. **Attribution/renonciation.** Le Vendeur ne peut céder ses droits ou déléguer ses obligations en vertu des présentes Conditions d'utilisation sans le consentement écrit préalable de Syneos Health. Aucun retard ou manquement de l'une ou l'autre des parties à agir en cas de violation ou de manquement aux présentes ne peut être interprété comme une renonciation à cette violation ou à ce manquement ou à tout manquement ultérieur à l'une des dispositions des présentes Conditions d'utilisation.

Dernière mise à jour : janvier 2018

